

Don CEC

Pour la 2^e année consécutive les représentants ont approuvé, par voie de correspondance en raison de la pandémie, la proposition du conseil d'administration de la caisse d'Épargne Courtelary « CEC » soit d'attribuer aux communes municipales et bourgeoises actionnaires de la banque un don de plus de 367 000 fr. au total.

Le montant précité comprend un don exceptionnel et unique pour les communes municipales de 3 fr. supplémentaire par habitant, afin de soulager quelque peu les conséquences financières du ralentissement économique causé par le coronavirus.

La commune de Romont a, pour sa part, reçu 2 151.80 fr. à faire valoir sur ses charges en matière de prévoyance sociale. Le Conseil municipal a adressé ses plus vifs remerciements à la banque Clientis-CEC de Courtelary pour son geste fort apprécié.

Comptes communaux 2020

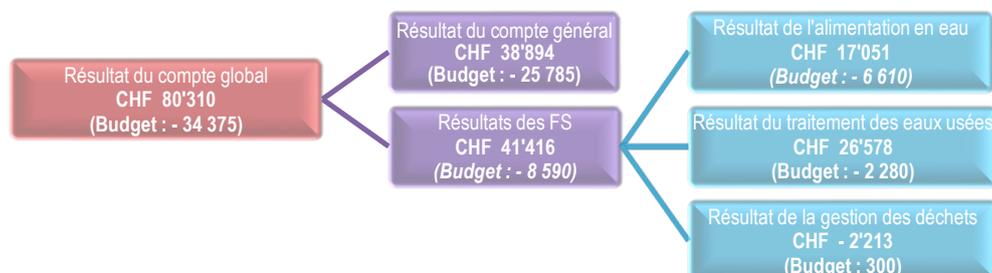
Les comptes 2020 ont été acceptés par le Conseil municipal le 22 mars dernier. Ils ont ensuite été contrôlés par la fiduciaire qui les a trouvés en ordre. Le porte-monnaie communal se porte bien et est parfaitement bien géré, le Conseil municipal remercie son administratrice pour la bonne gestion des comptes.

Les postes de dépenses ont été très bien tenus puisqu'aucun dépassement notable n'a été relevé. D'un autre côté, les revenus fiscaux ont affiché une belle croissance qui provient essentiellement d'impôts non périodiques tels que ceux perçus sur des gains immobiliers et sur des prestations en capital (versement de 2^e et 3^e pilier). Les taxes ont également été supérieures aux prévisions en raison de nouvelles taxes de raccordement qui ont pu être facturées. À noter qu'il est toujours très difficile de budgéter ce genre de taxes étant donné que ce sont des recettes aléatoires dépendant directement de l'activité immobilière. Idem avec la budgétisation des impôts spéciaux qui sont des rentrées financières non périodiques et par conséquent qui ne peut se baser sur aucun élément concret.

Le compte global, celui qui contient le résultat des « entreprises communales » (approvisionnement en eau, évacuation des eaux usées, déchets), boucle sur un excédent de revenus de 80 310 fr. alors que le budget prévoyait un exercice déficitaire de 34 375 fr. ; il en ressort donc une importante amélioration de 114 685 fr.

Le compte général, celui qui exclut les financements spéciaux, se solde également par un excédent de revenus de 38 894 fr. alors que les prévisions pronostiquaient un déficit de 25'785 fr. ce qui représente une amélioration de quasiment 65 000 fr.

Le résultat des trois financements spéciaux totalise un excédent de revenus de 41 416 fr., réparti comme suit : 17 051 fr. pour l'alimentation en eau et 26 578 fr. pour le traitement des eaux usées. Par contre, la gestion des déchets enregistre un déficit de 2'213 fr.



Des investissements ont été consentis pour un montant net total de 48 327 fr. Les investissements nets financés par les recettes fiscales se sont élevés à 28 327 fr. Il s'agit de dépenses engagées pour la révision du plan d'aménagement local « PAL » et pour des honoraires d'ingénieurs versés dans le cadre du crédit de réaménagement de la route cantonale. Toutes ces dépenses ont été comptabilisées dans les immobilisations en cours de construction.

Les investissements nets subventionnés par des financements spéciaux se sont élevés à 20 000 fr. Il s'agit de dépenses engagées pour le remplacement du système de commande du réseau d'eau. Ce crédit sera présenté au corps électoral en juin.

Le rapport des comptes annuels 2020 sera publié prochainement sur le site internet. Des explications détaillées seront données lors de l'assemblée municipale du 24 juin.

Le Conseil municipal